

1

(N^o 45.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur George-Adam Reuss.*

MESSIEURS,

Il résulte des pièces du dossier que le pétitionnaire est né à Obersinn, district d'Aura, royaume de Bavière, le 17 août 1788; qu'il s'est établi en Belgique depuis le 2 janvier 1816; qu'il a été employé depuis cette époque jusqu'en 1824, en qualité de teneur de livres, dans la maison des sieurs Engler et Comp^e, à Bruxelles, et que les directeurs de cette maison se plaisent à rendre sur son compte le témoignage le plus flatteur.

Le sieur Reuss donne, depuis 1824, ses soins à l'exploitation des forges de feu le sieur Hoyaux, dont il a épousé la nièce en 1818; ses liens avec une famille belge, les intérêts qu'il a dans le pays et sa conduite irréprochable, paraissent aux autorités consultées des titres suffisants à l'obtention de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
